

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/04/2025 à 10h37 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

GENERIQUE - EYRAGUES

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance : 0000005040 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300276462

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : mercredi 23 avril 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,018	mg/L		1		2,0
Nickel	<5	µg/L				20,0
Plomb	<2	µg/L				10,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/01/2025 à 10h29 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300273346

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 14 janvier 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	847	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,51	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,55	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/02/2025 à 10h24 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300273922

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 11 février 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	874	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,58	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,59	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/02/2025 à 10h19 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : PFAS

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300273943

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 11 février 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)						
Acide perfluorobutanoïque	0,002	µg/L				
Acide perfluorodecane sulfonique	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro-decanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoroheptanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluorohexanoïque	0,002	µg/L				
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro-nonanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro-octanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoropentanoïque	0,001	µg/L				
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	<0,005	µg/L				
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA)	<0,001	µg/L				
Acide sulfonique de perfluorooctane	0,001	µg/L				
Perfluorobutane sulfonate	0,002	µg/L				
Perfluorohexane sulfonate	0,001	µg/L				
Somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS)	0,009	µg/L				0,1

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 18/03/2025 à 11h04 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300275228

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 26 mars 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	683	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,18	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,20	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 18/03/2025 à 11h03 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : PFAS

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300275778

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 02 avril 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)						
Acide perfluorobutanoïque (PFBA)	0,002	µg/L				
Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro-décanoïque (PFDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoroheptanoïque (PFHPA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluorohexanoïque (PFHXA)	0,003	µg/L				
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro-nonanoïque (PFNA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro-octanoïque (PFOA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoropentanoïque (PFPEA)	0,001	µg/L				
Acide perfluoro tridécanne sulfonique (PFTrDS)	<0,005	µg/L				
Acide perfluoro tridécanoïque (PFTrDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro undécane sulfonique (PFUnDS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro undécanoïque (PFUnA)	<0,001	µg/L				
Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS)	<0,001	µg/L				
Acide sulfonique de perfluorooctane (PFOS)	0,002	µg/L				
Perfluorohexane sulfonate (PFHXS)	0,002	µg/L				
Somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS)	0,010	µg/L				0,1

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 18/03/2025 à 11h28 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1P2

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300275978

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 09 avril 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	14,2	°C				
Température de l'eau	11,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	819	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,15	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,18	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,15	NFU		2,0		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<0,2	µg/L				1,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
Dichloroéthane-1,2	<0,10	µg/L				3
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,10	µg/L				10
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<0,10	µg/L				10
Trichloroéthylène	<0,10	µg/L				10
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
2,5-Dichlorophénol	<0,020	µg/L				
3-Chlorophénol	<0,050	µg/L				
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
Somme du 2,4-Dichlorophenol et du 2,5-Dichlorophenol	<0,020	µg/L				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	SANS OBJET	1,0	2,0		
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,35	unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00	°f				
Titre alcalimétrique complet	25,65	°f				
Titre hydrotimétrique	39,18	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	49	µg/L		200		
Manganèse total	<10	µg/L		50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Antraquinone (HAP)	<0,005	µg/L				

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005	µg/L				0,1
AMPA	<0,020	µg/L				0,1
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Chlorothalonil métabolite SYN507900	<0,05	µg/L				0,1
CMBA	<0,050	µg/L				0,1
Déméton-O	<0,010	µg/L				0,1
Desméthylisoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Desmethylnorflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Diméthachlore OXA	<0,010	µg/L				0,1
Fluazifop	<0,005	µg/L				0,1
Flufénacet OXA	<0,010	µg/L				0,1
Méthyl isothiocyanate	<0,02	µg/L				0,1
Métolachlore métabolite CGA 357704	<0,100	µg/L				0,1
Métolachlore métabolite CGA 368208	<0,010	µg/L				0,1
N-(2,6-diméthylphényl)-N-(2-méthoxyéthyl) acétamide	<0,020	µg/L				0,1
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbutylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
CGA 354742	<0,020	µg/L				
CGA 369873	<0,030	µg/L				
Chlorothalonil R471811	0,105	µg/L				
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L				
ESA acetochlore	<0,100	µg/L				
ESA alachlore	<0,100	µg/L				
ESA metazachlore	<0,020	µg/L				
ESA metolachlore	<0,020	µg/L				
Metolachlor NOA 413173	<0,050	µg/L				
OXA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metolachlore	<0,020	µg/L				
MÉTABOLITES PERTINENTS						
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Chloridazone desphényl	<0,020	µg/L				0,1
Chloridazone méthyl desphényl	<0,005	µg/L				0,1
Chlorothalonil R417888	<0,010	µg/L				0,1
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L				0,1
Hydroxyterbutylazine	<0,020	µg/L				0,1
N,N-Diméthylsulfamide	<0,100	µg/L				0,1
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Terbutylazin déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
MINÉRALISATION						
Calcium	125,6	mg/L				
Chlorures	31,0	mg/L		250		
Magnésium	18,9	mg/L				
Potassium	3,4	mg/L				
Sodium	21,0	mg/L		200		
Sulfates	140,0	mg/L		250		

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Aluminium total µg/l	<10	µg/L	200	
Arsenic	<2	µg/L		10,0
Baryum	0,054	mg/L	1	
Bore mg/L	0,048	mg/L		1,5
Cyanures totaux	<10	µg(CN)/L		50,0
Fluorures mg/L	0,23	mg/L		1,5
Mercure	<0,01	µg/L		1,0
Sélénium	<2	µg/L		20,0

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0,35	mg(C)/L	2	
-------------------------	------	---------	---	--

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L	0,1	
Nitrates (en NO3)	18	mg/L		50,0
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,1

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Activité alpha globale en Bq/L	0,041	Bq/L		
Activité bêta attribuable au K40	0,106	Bq/L		
Activité bêta globale en Bq/L	0,129	Bq/L		
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	<0,040	Bq/L		
Activité Radon 222	<6,00	Bq/L	100,0	
Activité Tritium (3H)	<10	Bq/L	100,0	
Dose indicative	<0,10000	mSv/a	0,1	

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)	0	
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0

PCB, DIOXINES, FURANES

PCB 101	<0,005	µg/L		
PCB 118	<0,010	µg/L		
PCB 138	<0,010	µg/L		
PCB 153	<0,010	µg/L		
PCB 180	<0,010	µg/L		
PCB 28	<0,005	µg/L		
PCB 31	<0,005	µg/L		
PCB 52	<0,005	µg/L		
Polychlorobiphényles indicateurs	<0,005	µg/L		

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Alachlore	<0,005	µg/L		0,1
Boscalid	<0,005	µg/L		0,1
Cymoxanil	<0,005	µg/L		0,1
Diméthénamide	<0,005	µg/L		0,1
Fenhexamid	<0,005	µg/L		0,1
Fluopicolide	<0,005	µg/L		0,1
Isoxaben	<0,005	µg/L		0,1
Métazachlore	<0,005	µg/L		0,1
Métolachlore	<0,005	µg/L		0,1
Napropamide	<0,005	µg/L		0,1
Oryzalin	<0,020	µg/L		0,1
Penoxsulam	<0,005	µg/L		0,1
Propyzamide	<0,005	µg/L		0,1
Tébutam	<0,005	µg/L		0,1

PESTICIDES ARYLOXYACIDES

2,4-D	<0,020	µg/L		0,1
2,4-MCPA	<0,005	µg/L		0,1
Dichlorprop	<0,020	µg/L		0,1
Mécoprop	<0,005	µg/L		0,1
Triclopyr	<0,020	µg/L		0,1

PESTICIDES CARBAMATES

Carbendazime	<0,005	µg/L				0,1
Carbétamide	<0,005	µg/L				0,1
Chlorprophame	<0,005	µg/L				0,1
Diethofencarbe	<0,005	µg/L				0,1
Méthomyl	<0,005	µg/L				0,1
Propamocarbe	<0,005	µg/L				0,1
Prosulfocarbe	<0,005	µg/L				0,1
Pyrimicarbe	<0,005	µg/L				0,1
Thiophanate ethyl	<0,020	µg/L				0,1
Thiophanate méthyl	<0,020	µg/L				0,1

PESTICIDES DIVERS

Acétamiprid	<0,005	µg/L			0,1
Aclonifen	<0,005	µg/L			0,1
Bentazone	<0,020	µg/L			0,1
Bromacil	<0,005	µg/L			0,1
Chlorantraniliprole	<0,005	µg/L			0,1
Chloridazone	<0,005	µg/L			0,1
Chlorothalonil	<0,010	µg/L			0,1
Clethodime	<0,005	µg/L			0,1
Clomazone	<0,005	µg/L			0,1
Clothianidine	<0,005	µg/L			0,1
Cyloxydime	<0,005	µg/L			0,1
Cyprodinil	<0,005	µg/L			0,1
Dicofol	<0,010	µg/L			0,1
Diflufénicanil	<0,005	µg/L			0,1
Diméthomorphe	<0,005	µg/L			0,1
Diphenylamine	<0,050	µg/L			0,1
Ethofumésate	<0,005	µg/L			0,1
Fenpropidin	<0,010	µg/L			0,1
Fenpropimorphe	<0,005	µg/L			0,1
Fipronil	<0,005	µg/L			0,1
Fonicamide	<0,005	µg/L			0,1
Flurochloridone	<0,005	µg/L			0,1
Fluroxypir	<0,020	µg/L			0,1
Folpel	<0,010	µg/L			0,1
Glyphosate	<0,020	µg/L			0,1
Hydrazide maléïque	<0,5	µg/L			0,1
Imazalile	<0,005	µg/L			0,1
Imazamox	<0,005	µg/L			0,1
Imidaclopride	0,067	µg/L			0,1
Iprodione	<0,010	µg/L			0,1
Lenacile	<0,005	µg/L			0,1
Métalaxyle	<0,005	µg/L			0,1
Métaldéhyde	<0,020	µg/L			0,1
Methoxyfenoside	<0,050	µg/L			0,1
Norflurazon	<0,005	µg/L			0,1
Oxadiargyl	<0,010	µg/L			0,1
Oxadixyl	<0,005	µg/L			0,1
Paraquat	<0,050	µg/L			0,1
Pendiméthaline	<0,005	µg/L			0,1
Prochloraze	<0,010	µg/L			0,1
Procymidone	<0,005	µg/L			0,1
Pyriméthanil	<0,005	µg/L			0,1
Pyriproxyfen	<0,005	µg/L			0,1
Quinmerac	<0,005	µg/L			0,1
Quinoclamine	<0,050	µg/L			0,1
Spiroxamine	<0,005	µg/L			0,1
Tébufénozide	<0,005	µg/L			0,1
Thiabendazole	<0,005	µg/L			0,1
Thiamethoxam	<0,005	µg/L			0,1
Total des pesticides analysés	0,067	µg/L			0,5

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Dicamba	<0,050	µg/L			0,1
Dinitrocrésol	<0,020	µg/L			0,1
Dinoseb	<0,005	µg/L			0,1
Dinoterbe	<0,030	µg/L			0,1
Pentachlorophénol	<0,030	µg/L			0,1

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Dimétachlore	<0,005	µg/L			0,1
HCH alpha	<0,005	µg/L			0,1
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005	µg/L			0,1
HCH bêta	<0,005	µg/L			0,1
HCH delta	<0,005	µg/L			0,1
HCH gamma (lindane)	<0,005	µg/L			0,1
Hexachlorobenzène	<0,005	µg/L			0,1
Oxadiazon	<0,005	µg/L			0,1
Quintozène	<0,010	µg/L			0,1

PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Azamétiphos	<0,020	µg/L			0,1
Azinphos éthyl	<0,005	µg/L			0,1
Chlorpyriphos éthyl	<0,005	µg/L			0,1
Chlorpyriphos méthyl	<0,005	µg/L			0,1
Déméton	<0,010	µg/L			0,1
Déméton-S	<0,010	µg/L			0,1
Diazinon	<0,005	µg/L			0,1
Ethoprophos	<0,005	µg/L			0,1
Fosetyl	<0,0185	µg/L			0,1
Fosthiazate	<0,005	µg/L			0,1
Phosalone	<0,005	µg/L			0,1
Pyrazophos	<0,005	µg/L			0,1
Pyrimiphos méthyl	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Alphaméthrine	<0,005	µg/L			0,1
Bifenthrine	<0,005	µg/L			0,1
Cyperméthrine	<0,005	µg/L			0,1
Perméthrine	<0,010	µg/L			0,1
Piperonil butoxide	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES STROBILURINES

Azoxystrobine	<0,005	µg/L			0,1
Pyraclostrobin	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES SULFONYLUREES

Nicosulfuron	<0,005	µg/L			0,1
Thifensulfuron méthyl	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRIAZINES

Atrazine	<0,005	µg/L			0,1
Atrazine et ses métabolites	<0,020	µg/L			0,5
Flufenacet	<0,005	µg/L			0,1
Hexazinone	<0,005	µg/L			0,1
Métamitron	<0,005	µg/L			0,1
Métribuzine	<0,005	µg/L			0,1
Prométon	<0,005	µg/L			0,1
Propazine	<0,020	µg/L			0,1
Secbuméton	<0,005	µg/L			0,1
Simazine	<0,005	µg/L			0,1
Terbuméton	<0,005	µg/L			0,1
Terbutylazin	<0,005	µg/L			0,1
Terbutylazin et ses métabolites	<0,020	µg/L			0,5
Terbutryne	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRIAZOLES

Aminotriazole	<0,050	µg/L			0,1
Bitertanol	<0,005	µg/L			0,1
Cyproconazol	<0,005	µg/L			0,1
Difénoconazole	<0,005	µg/L			0,1
Epoxyconazole	<0,005	µg/L			0,1
Fludioxonil	<0,005	µg/L			0,1
Hexaconazole	<0,005	µg/L			0,1
Metconazol	<0,005	µg/L			0,1
Myclobutanil	<0,005	µg/L			0,1
Penconazole	<0,005	µg/L			0,1
Propiconazole	<0,005	µg/L			0,1
Tébuconazole	<0,005	µg/L			0,1

PESTICIDES TRICETONES

Sulcotrione	<0,050	µg/L			0,1
-------------	--------	------	--	--	-----

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chlortoluron	<0,005	µg/L			0,1
Diuron	<0,005	µg/L			0,1
Ethidimuron	<0,005	µg/L			0,1
Fénuron	<0,020	µg/L			0,1
Isoproturon	<0,005	µg/L			0,1
Monuron	<0,005	µg/L			0,1
Thébutiuron	<0,005	µg/L			0,1

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromates	<3	µg/L			10
Bromoforme	6,80	µg/L			100
Chlorodibromométhane	3,50	µg/L			100
Chloroforme	0,25	µg/L			100
Chlorophénol-4	<0,050	µg/L			
Dalapon spd	<0,020	µg/L			
Dichloromonobromométhane	0,92	µg/L			100
Dichlorophénol-2,4	<0,020	µg/L			
Trihalométhanes (4 substances)	11,47	µg/L			100

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 22/04/2025 à 12h03 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Reconrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300276687

Conclusion sanitaire :

Cette analyse complémentaire a été réalisée à la suite d'un excès de la teneur en chlore libre. Les résultats mettent en évidence un retour à la normale de la teneur en chlore libre. Il est cependant conseillé d'atteindre une teneur en chlore libre de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l.

Date d'édition : mercredi 30 avril 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	868	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,44	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,49	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,14	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/04/2025 à 10h14 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO SANITAIRE ACCUEIL RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1D2

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300276936

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant, la teneur en chlore libre est en excès sur le réseau. Il est conseillé d'atteindre une teneur en chlore libre de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l. Une analyse complémentaire a été programmée.

Date d'édition : mardi 13 mai 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	874	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,60	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,61	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,3	NFU		2,0		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				0,01
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				0,10
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L				0,10
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				0,10
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L				10,0
Cadmium	<1	µg/L				5,0
Chrome total	<5	µg/L				50,0
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L				0,5

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)	0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme	11	µg/L			100
Chlorodibromométhane	6,80	µg/L			100
Chloroforme	0,26	µg/L			100
Dichloromonobromométhane	1,60	µg/L			100
Trihalométhanes (4 substances)	19,66	µg/L			100

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/05/2025 à 11h50 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (PIQUAGE eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300277239

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 20 mai 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	875	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,54	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,55	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,16	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Titre alcalimétrique complet	25,70	°f				
Titre hydrotimétrique	38,72	°f				
MINERALISATION						
Calcium	124,6	mg/L				
Chlorures	32	mg/L		250		
Magnésium	18,4	mg/L				
Sulfates	140	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0,2	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	19	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 13/06/2025 à 08h52 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300278445

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 26 juin 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	19,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	872	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,41	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,54	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,13	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	9	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 22/07/2025 à 09h13 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300281480

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : vendredi 22 août 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	22,7	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	742	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,17	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,18	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,11	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 20/08/2025 à 08h52 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300282407

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant, la teneur en chlore libre est en excès sur le réseau. Il est conseillé d'atteindre une teneur en chlore libre de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l. Une analyse complémentaire a été programmée.

Date d'édition : mercredi 27 août 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	23,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	870	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,74	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,82	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,24	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 20/08/2025 à 09h07 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300282406

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant, la teneur en chlore libre est en excès en sortie de traitement. Il est conseillé de ne pas dépasser une teneur en chlore libre de 0,4 mg/l en sortie de traitement. Une analyse complémentaire a été programmée.

Date d'édition : mercredi 27 août 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,0	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	838	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,82	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,88	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,15	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Titre alcalimétrique complet	25,55	°f				
Titre hydrotimétrique	40,46	°f				
MINERALISATION						
Calcium	129,9	mg/L				
Chlorures	32	mg/L		250		
Magnésium	19,4	mg/L				
Sulfates	150	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,28	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	18	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 27/08/2025 à 09h35 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (PIQUAGE Robinet)

Motif de prélèvement : Reconrôle

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300282644

Conclusion sanitaire :

Cette analyse complémentaire a été réalisée à la suite d'un excès de la teneur en chlore libre. Les résultats mettent en évidence un retour à la normale de la teneur en chlore libre.

Date d'édition : jeudi 04 septembre 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	23,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	869	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,11	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,17	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphéométrique NFU	0,24	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Titre alcalimétrique complet	25,75	°f				
Titre hydrotimétrique	39,70	°f				
MINERALISATION						
Calcium	127,7	mg/L				
Chlorures	31	mg/L		250		
Magnésium	18,9	mg/L				
Sulfates	140	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,52	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	19	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 27/08/2025 à 11h57 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO local ménage RDC)

Motif de prélèvement : Recontrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300282645

Conclusion sanitaire :

Cette analyse complémentaire a été réalisée à la suite d'un excès de la teneur en chlore libre. Les résultats mettent en évidence un retour à la normale de la teneur en chlore libre.

Date d'édition : jeudi 04 septembre 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	868	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,53	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,56	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélogéométrique NFU	0,15	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/09/2025 à 09h20 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1


Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300283643

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 30 septembre 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité



Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	708	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,13	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,15	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 15/10/2025 à 09h00 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300284156

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 21 octobre 2025

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône
et par délégation
L'ingénieure responsable d'unité


Sophie LINGUET

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	708	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,31	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,1	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 19/11/2025 à 09h09 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1


Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300284978

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 25 novembre 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	12,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	711	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,18	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,23	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP REGIE EAUX TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 22/12/2025 à 09h41 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300285816

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 07 janvier 2026

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
L'Ingénieur responsable d'unité
Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	700	µS/cm	200	1100		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,31	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,15	NFU		2,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0